Image not found or type unknown

PAnne lors d'une location Sixt

Par **thierrySor**, le **18/03/2015** à **06:59**

Bonjour,

Dans un premier temps, les faits:

Opel Zafira Boite Manuelle de chez Sixt

Lors d'un deplacement sur le Ring de Bruxelles (Belgique, voiture Sixt) en voulant passer de la 2ieme vitesse a la 3ieme, je n'ai pu enclencher la 3ieme vitesse donc pour ne pas stopper, j'ai essaye de repasser en deuxieme.
Sauf que la egelement je n'ai pas pu repasser en 2ieme.
Devant m'arreter car les voitures devant s'arretaient aussi, j'ai freine et me suis appercu que malgre la boite au point mort, la voiture continuait d'avancer en legere montee. J'ai donc stoppe le moteur, ai pousse le vehicule hors de la route et appele sixt et un depanneur est venu chercher la voiture.

Je recois trois semaines plus tard par internet une facture de reparation et en plus une lettre de Sixt indicant que je suis tenu pour responsable pour erreur de conduite.

Embrayage casse du a une surchauffe (remplacement de l'embrayage: Facture de 2479,33 euros ....
Directement debite de ma carte Bancaire (mastercard) sans avis prealable.

Je ne pense pas etre responsable du degat sur l'embrayage car pour moi c'est du a un probleme de boite de vitesse.
La position de Sixt: Opel dit erreur de conduite (Normal sinon c'est la garantie Opel qui paye) et Sixt dit directement OK ... C'est le client qui paye ...
Deux grosse companies heureuse de la conclusion.

Est-ce Normal et quel reccourt j'ai
Et est-ce que Sixt apres cela a le droit de continuer a me prendre de l'argent?

Merci d'avance
Bien a vous

Par **Sixt**, le **18/03/2015** à **17:51**

Bonjour,
Pouvez vous mentionner votre n° de réservation dans votre message ou nous l'envoyer par message privé. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **thierrySor**, le **23/03/2015** à **06:41**

Bonjour,

LA reference sinistre est la suivante:

SNR 9051261079 1HKE443

Bien a vous
Thierry Soree

Par **Sixt**, le **27/03/2015** à **10:49**

Bonjour Mr Thierry Soree,
Comme nous vous avons informé par e-mail séparé et après analyse détaillée des éléments en notre possession. Nous vous confirmons que votre responsabilité est engagée sur ce dossier.
Notre service sinistre - sinistre.france@sixt.com - se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés